



rupture de contrat conventionnelle refuser que faire?

Par **victoriadelavega**, le **18/06/2012** à **01:30**

Bonjour,

Pour résumer, (enfin je vais essayer) cela va faire environ 1 ans que je travail en CDI dans un magasin de prêt a porter. Seulement voila, cela se passe très mal, au niveau de l'ambiance au travail et de la charge de travail qui m'est trop lourde pour seulement 25h. C'est un grand magasin et le travail est pour ainsi dire; colossale! (et je ne suis pas du genre fainéante, j'ai bosser dans des service petite enfance, et en temps que serveuse pendant des années tout mes week end) En l'espace de 25h par semaine, je doit faire ce qu'accomplisse mes collègue en 35h sachant que moi j'ai plus de fonction qu'elle, (en plus de mes rayon, je doit m'occuper de la caisse et des clients). J'ose avouer que je patauge totalement, je n'y arrive pas, et chaque fois que mes collègues et mon supérieure en ont l'occasion ils ne manque pas de repasser derrière moi en prenant bien soin de me le faire remarquer. Je doit admettre que sa joue grandement sur mon morale qui est maintenant au plus bas. L'impression d'être une incapable, de ne pas faire partie a part entière de l'équipe, de n'être qu'une stagiaire. Je ne pourrait pas tout citer ici, mais il faut savoir qu'on a tout fait pour me mener a bout et j'ai même pensé au pire. Ayant de gros soucis personnels a coté ma santé c'est dégradé et j'ai fini par tomber dans l'anorexie boulimie. Une boule au ventre chaque fois que je me rend au travail ne me quitte pas.

Bref j'ai donc décider de quitter se travail, avant de faire une bêtise irréversible. Seulement voila, je ne peut pas démissionner, j'ai besoin de passer mon permis, et si je ne touche pas mes ASSÉDIC cela sera impossible. J'ai donc fait une demande de rupture de contrat conventionnel qui m'a été aussitôt refuser par le biais d'une lettre, sans même que l'on est chercher a avoir un entretien avec moi afin d'en connaitre mes raisons. Ce fut le coup de

massue, j'ai donc été voir mon médecin qui m'a mis en arrêt pour 10 jour, avec anxiolytique et somnifère.

Mon arrêt prend fin Jeudi, et j'en es déjà mal au ventre. Je ne veut pas démissionner, je ne peut pas! Que puis- je faire? la situation deviens invivable, merci de votre aide..

Par **pat76**, le **19/06/2012** à **16:27**

Bonjour

Depuis quand n'avez-vous pas vu le médecin du travail?

Vous arrive-t-il de faire plus de 25 heures par semaines?

Votre fonction et vos tâches sont-elles indiquées dans votre contrat de travail?

Mercredi, vous pouvez éventuellement à votre médecin traitant de prolonger votre arrêt maladie?

Depuis quelle date êtes-vous en arrêt?